



A S P O N A

*ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS*

B.P. 17 - 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

AGRÉÉE N° SIREN 401 480 827 - N° SIRET 401 480 827 000 13

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l' ASPONA qui a eu lieu à Menton le 9 juin 2006 à 17h30.

Conformément à la convocation, l'assemblée générale de l' ASPONA s'est tenue le 9 juin à 17h30 au bar Terminus à Menton. La réponse, plus que tardive, de M Le Maire de Roquebrune ne nous a pas permis d'utiliser la salle Club House de Roquebrune. La réunion s'est tenue sous la présidence de Jean Delerue ; Nicole Ovaere en a été la secrétaire de séance.

Une lettre d'invitation avait été envoyée aux maires des 5 communes, M. J.M. Hill représentait M. le Maire de Menton, M. P Simon représentait M. le Maire de Gorbio. Mme le Maire de Castellar s'était excusée en raison de l'inauguration du centre culturel de Castellar.

Il est à remarquer la présence, à cette Assemblée Générale, de nouveaux adhérents inquiets des problèmes d'environnement et des irrégularités qu'ils constatent.

1. Approbation du Procès verbal de la précédente AG

Aucune remarque n'étant arrivée, **le procès verbal de l' Assemblée Générale. précédente a été adopté à l'unanimité.**

2. Compte rendu financier

Madame M CAMPOS, trésorière de l'association, a présenté le compte rendu financier. Les frais seront sans doute plus importants en 2006, un bulletin et trois tracts ont déjà été publiés.

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

3. Compte rendu d'activité pour l'année écoulée

Tous les points ont été illustrés par des photos.

Il est possible de les retrouver sur le site WEB de l' ASPONA <http://aspona.free.fr>

Traitement des eaux usées de Roquebrune

Jean Delerue et Adriano Migliorini ont présenté la situation : les eaux usées de Roquebrune sont rejetées en mer sans aucun traitement. Plusieurs collecteurs et pompes ramènent les eaux sales à la pointe du Cap Martin, des pompes les envoient en mer. Soit Roquebrune se raccorde à la station d'Épuration de Menton pour y faire traiter ses effluents, soit Roquebrune crée sa propre station d'épuration ; mais nous ne pouvons pas admettre qu'en 2006 on pollue délibérément la mer. Il y a un mois, pour nettoyer pompes et collecteurs, les plages de Roquebrune ont été interdites à la baignade trois jours par arrêté municipal. Nous ne

connaissons pas la qualité des eaux de baignade de cette commune et de nombreux adhérents nous ont fait part de leur colère, un mel de l'un d'entre eux a été projeté à l'écran.

Une discussion animée a eu lieu, M. JM Hill nous a fait part de l'état des négociations entre Menton et Roquebrune : le point mort actuellement. Roquebrune n'ayant pas donné suite aux premières propositions, Menton propose maintenant un accord comme client. C'est urgent car la station de Menton doit être modifiée : au traitement chimique actuel il faut lui ajouter un traitement bactériologique.

A la suite d'une question de M. Ovaere, M. Hill répond que le coût du raccordement des eaux usées de Roquebrune à la station de Menton sera certainement plus élevé. C'est M. Simon qui a évoqué ces coûts élevés pour une petite commune et la difficulté de gérer eaux pluviales et eaux domestiques.

Par vote, l'Assemblée Générale a demandé au président de L' ASPONA d'engager une action en justice auprès de Monsieur le Préfet pour mettre en demeure M. le Maire de Roquebrune de traiter les eaux usées de sa commune.

Travaux au Cap Martin

Alerté par des adhérents et d'un commun accord avec l' Association CESAM nous avons analysé les nombreux travaux entrepris sur le Cap et Cabbé. Lieu touristique par excellence, de nombreuses zones sont en site classé, voir l'arrêté sur le site WEB de l' ASPONA.

Chemin des douaniers promenade Lecorbusier

Les propriétaires de deux villas ont encadré le chemin dans des grillages et barbelés qui atteignent parfois quatre mètres de haut. Protection inutile (une bonne pince Monseigneur doit permettre très rapidement de pénétrer dans les propriétés) mais ces barbelés sont surtout une injure pour les promeneurs de ce chemin très connu. En plus, les propriétaires de ces villas ont coulé du béton sur le DPM (Domaine Public Maritime) pour faire un espace privatisé.

Les lettres de nos adhérents sont nombreuses et les réponses de M. le Maire de Roquebrune ne nous satisfont pas (voir le site de CESAM).

Plage du Golfe Bleu

Plage de galets à la limite de la pointe de la veille. L'eau y est claire et l' ASPONA y a empêché la création d'un port pour y préserver les herbiers de posidonies. L'accès en voiture n' y est pas possible en raison de la voie ferrée. La gare est proche, un grand parking y est encore gratuit. La plage est bordée de petites maisons (dont celle de Brel) et depuis quelques mois les permis de construire poussent comme des champignons. Ces permis ne sont délivrés que pour des ravalements de façades (la zone est en site classé). Des adhérents ont constaté plein d'irrégularités et ont demandé à l' ASPONA d'entamer un recours au niveau de la DDE. Sur le site vous trouverez des photos qui permettent d' affirmer que les déblais des travaux, chargés à bord d'un bateau, ont été purement et simplement jetés en mer dans des sacs plastiques.

Un recours sera entamé pour vérifier le caractère des travaux en fonction du classement du site.

Chemins de Menton

Au cours des deux derniers conseils municipaux, M le maire de Menton a fait voter l'idée du déclassement de deux chemins de Menton pour les vendre à des promoteurs. Nous n'avons pas eu le temps d'aborder le chemin du Peyronnet par contre, en AG, nous avons étudié le

chemin des Guillous. Ce chemin relie Garavan à Garavan supérieur, il est balisé en GR5 et, contrairement à la note de M. le Maire, est tout à fait praticable. Les vues sur le vieux Menton sont sublimes. M. Hill a dit qu'il en prenait acte, qu'il allait s'y promener !

Ce lieu touristique doit rester accessible.

Arbres du parc St Michel à Menton

Une taille plus que drastique a transformé un vieil olivier du en lampadaire, son voisin, plus que centenaire également s'est retrouvé déguisé en épouvantail. Un adhérent très actif, nous a alerté, une lettre à M. le Maire a été suivie d'une visite sur le site. Mme Le Premier adjoint, en charge des espaces verts, nous a promis ... une rencontre est prévue. Mais c'est la vigilance de nos adhérents qui nous a alerté. M. Véran s'inquiète du débroussaillage intensif actuellement pratiqué ; M. Molinari nous alerte sur le saccage du Parc Gore et demande qu'un dossier soit monté.

Les arbres sont des témoins vivants de notre passé.

Permis sur Garavan,

Le mur de béton est presque continu le long de la côte Mentonnaise et pourtant, il arrive encore à progresser ! Prés de la frontière, derrière la fontaine Hanbury, des permis importants sont affichés. M. JM Hill nous a dit que ce seront des logements sociaux.

Aide aux adhérents

De nombreux adhérents nous demandent conseil pour des atteintes à leur environnement. L'ASPONA n' a pas vocation à défendre des intérêts particuliers par contre nous nous efforçons de les aider en mettant à leur disposition les documents administratifs que nous avons comme le POS, et en faisant appel à notre avocat. Les demandes sont très diverses : Permis de construire délivré sans métrage du terrain (il manque 100 m²), travaux utilisant un hélicoptère sans autorisation, destruction des grands pins avec du chlorate ...

4. Autorisation d'ester en justice

Cette autorisation a été donnée au Président à l'unanimité

5. Appel à candidature pour aider le fonctionnement du bureau

Nous ne sommes que quelques bénévoles et nous ne pouvons répondre à tous les dossiers. Trois adhérents se sont proposés à nous aider.

6. Intervention de l'association de défense de Castillon

M. Lescuyer, président de l'association de sauvegarde de Castillon a pris la parole au sujet de deux gros projets qui inquiètent les défenseurs de l'environnement de sa commune :

Un projet immobilier trop important pour sa commune qui a recueilli 80 % d'opinion contre au cours d'une pétition, le commissaire enquêteur a donné un avis défavorable mais le projet ressortira sans doute prochainement.

Un autre projet est initié par la CARF : création d'un site de dépôt d'ordure dans un vallon près du col de Castillon. Ce lieu devrait être protégé par Natura 2000. Dans ce même vallon nous nous étions opposé à la création d'une décharge pour faire une piste de karting.

Comme par le passé, l'ASPONA aidera cette association dans ses démarches.

7. Activités du site Internet de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

Le site est référencé sur les moteurs de recherche, entre autre sur Google Il est de plus en plus visité. C'est un lieu d'information et d'échanges. L'utilisation de l' adresse électronique nous permet de réduire les frais de timbre !

8 Livre sur l'évolution du Mentonnais

P. Seyfferth travaille sur la publication d'un livre de photos comparant des clichés d'il y a plus de 100 ans aux vues actuelles.

8. Divers

M. Molinari dit que l' ASPONA doit siéger ??? (je n'arrive pas à relire les notes de N. O.)

Des propositions sont faites de visites ...

Les différents points de l'ordre du jour ont été illustrés par une projection de textes et d'images sur écran qu'il vous est possible de retrouver sur le site de l' ASPONA.

La réunion s'est terminée à 19h45.

Le Président de séance
Jean Delerue

La secrétaire de séance
Nicole Ovaere

Le secrétaire de l'ASPONA
Adriano Migliorini